

# La Lettre municipale

**P1** / Nouveaux agents

**P2** / Conseil Municipal  
Informations municipales

**P3** / Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle  
Plan canicule

**P4** / Manifestations

## RECRUTEMENT



Services techniques - Deux nouveaux agents: Julien ALLEMAND venant par mutation de la ville de Nîmes et Mickaël VIREBAYRE.



Services administratifs  
Madame Caroline BOUCHERON



Police Municipale  
Monsieur Noël CARBONNEL venant  
des services techniques

- Approbation, à l'unanimité, du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Approbation, à l'unanimité, de décisions modificatives (Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, virement entre opérations de la section d'investissement)
- Accord, à l'unanimité, d'une garantie d'emprunt à Un Toit Pour Tous pour le projet Villa Flower
- Approbation, à l'unanimité, d'un abattement de 100% de la taxe locale sur la publicité extérieure
- Approbation, à l'unanimité, de l'exonération du droit de place pour le marché hebdomadaire
- Approbation, à l'unanimité, de l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour le Café de la Place et le restaurant « La Tour de Pizz »
- Approbation, à l'unanimité, d'une subvention à la psychologue scolaire pour l'année 2020/2021
- Commission Communale des Impôts Directs : Proposition de 32 personnes pour la composition de la Commission Communale des Impôts Directs (8 commissaires titulaires et 8 suppléants seront désignés)
- Approbation, à l'unanimité, de suppressions de postes suite à avancement de grade et changement de temps d'emploi
- Approbation, à l'unanimité, de la création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire
- Désignation pour le jury d'assises 2021 (6 personnes)
- Approbation, à l'unanimité, d'un avenant à la convention relative au dispositif « Passeport été » (Modification de la validité)
- Approbation, à l'unanimité, d'une offre de concours concernant la réfection des chemins du Mas Faget et Mas Blanc
- Approbation, à l'unanimité, de l'instauration d'un périmètre de prise en considération

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## SERVICES ADMINISTRATIFS

Durant les mois de juillet et août, la mairie sera ouverte au public :

- Lundi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Mardi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Il a été constaté à plusieurs reprises le non-respect des règles en vigueur concernant la nature des encombrants ainsi que la dépose d'encombrants pouvant être évacués en déchetterie.

Ces comportements compromettent la pérennité de ce service.

La municipalité compte sur le civisme de chacun afin que ce service gratuit à la population puisse perdurer.

## INTERCOMMUNALITE

Monsieur Philippe GRAS, Maire, a été élu Président de la Communauté de Communes Rhodézien-Vistre-Vidourle le 4 juin.

Monsieur Alain SOUBEIRAN, Adjoint aux travaux et à la sécurité, a été élu Président du SIVOM du Moyen Rhône et Monsieur Philippe, CARRIERE, Vice-Président, le 18 juin.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONY-VISTRE-VIDOURLLE FONDS OCCAL

La Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle et 144 Intercommunalités se sont associées à la Région Occitanie, la Banque des Territoires et 12 départements pour relancer le tourisme, le commerce et l'artisanat de proximité au travers d'un nouveau dispositif appelé le Fonds l'OCCAL.

La Communauté de Communes participe à hauteur de 82 884 €.

Ce fonds L'OCCAL est établi au niveau régional en Occitanie pour accompagner la relance économique à la suite de la pandémie COVID-19.

Celui-ci repose sur deux grands principes :

- Permettre le redémarrage par des aides à la trésorerie (loyers, ressources humaines spécifiques...), via des avances remboursables prioritairement :
  - Aide plafonnée à 10 000 € pour les structures de 0 à 3 salariés
  - Aide plafonnée à 25 000 € pour les structures de plus de 4 salariés
- Accompagner les investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires par des subventions (permettant d'anticiper les demandes de réassurance des clientèles par des aménagements appropriés) :
  - Aide plafonnée à 2 000 € pour les commerces et artisans de proximité
  - Aide plafonnée à 20 000 € pour les structures touristiques

Le Fonds sera actif jusqu'en décembre et la Communauté de Communes participe aux comités d'engagement qui sont réunis régulièrement, au niveau départemental, pour examiner les demandes.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir tous les renseignements et déposer d'ores et déjà un dossier au lien suivant : <https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/loccal>

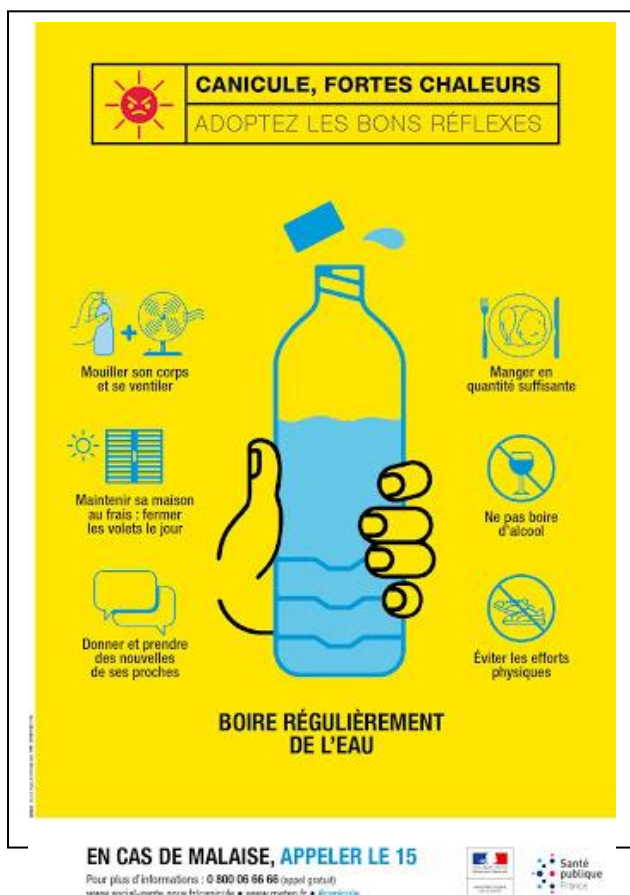
Pour toutes demandes complémentaires, les services de la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle se tiennent à votre disposition.

### PLAN CANICULE (Inscrivez-vous au registre)

Si vous êtes (ou que vous connaissez) une personnes âgée isolée de plus de 65 ans ou handicapée, vous pouvez bénéficier d'un suivi durant tout l'été dans le cadre du Plan Canicule.

Pour vous inscrire :

- Appeler la mairie au 04.66.35.03.07 entre 9h et 12h
- Par mail : [mairie.codognan@wanadoo.fr](mailto:mairie.codognan@wanadoo.fr)
- En mairie



#### Les symptômes suivants doivent vous alerter

- Un épuisement se traduisant par des étourdissements, une fièvre, une faiblesse ou une insomnie inhabituelle...
- Des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre ...

#### Quelques conseils à la famille ou l'entourage professionnel

- En cas de malaise ou de changement de comportement, appelez le médecin,
- En cas d'absence du médecin, appelez le 15 ou 112 à partir d'un portable,
- Prenez des nouvelles régulièrement par téléphone ou lors de visites chez les personnes âgées,
- Laissez les coordonnées des personnes à joindre près du téléphone (famille, voisins, médecin...)
- Vérifier régulièrement le réfrigérateur.

# MANIFESTATIONS

## SUR LA ROUTE DE MIDI LIBRE

Midi Libre va à la rencontre de ses lecteurs et sera présent sur la commune de Codognan le mardi 7 juillet 2020 de 9h à 14h – Place de l'Hôtel de Ville en partenariat avec France Bleu Gard Lozère.



### **Dimanche 12 juillet aux Arènes Organisé par le Comité des Fêtes et la municipalité**

19 heures : Apéritif avec petite restauration et animation musicale avec les Barons Corrado  
21 heures 30 : Taureau piscine



## **FETE NATIONALE – SOIREE DU 13 JUILLET BOULODROME « PAUL JEZOUIN »**

### **Programme**

18 heures : Ouverture pour les enfants avec jeux gonflables

19 heures : Apéritif citoyen assis

20 heures : Repas tiré du sac ou plateau repas (9 € - La Canarde d'or)

22 heures : Retraite aux flambeaux avec la peña Mistral (Parcours : rue des Ayres → rue du Stade → rue des Mourgues → rue des Mas → rue de la Mairie → Arrêt devant la mairie avec illuminations et embrasement → impasse de l'Horloge → rue de l'Eglise → rue du Stade → rue du Puits des Ayres)

22 heures 30 : Animation DJ (Jérémy CHALLIER) jusqu'à 1 heure.

Le nombre de places étant limité, une réservation est obligatoire pour le 9 juillet au plus tard :

- En mairie
- Au 04.66.35.03.07
- Par mail : [mairie.codognan@wanadoo.fr](mailto:mairie.codognan@wanadoo.fr)

